

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix - Travail - Patrie

COOPERATION
CAMEROUN-BANQUE MONDIALE

MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE

SECRETARIAT GENERAL

PROJET DE RENFORCEMENT DE LA
PERFORMANCE DU SYSTEME DE SANTE

CELLULE TECHNIQUE NATIONAL DU PBF



MINSANTE



WORLD BANK GROUP

REPUBLIC OF CAMEROON
Peace - Work - Fatherland

CAMEROON-WORLD BANK
COOPERATION

MINISTRY OF PUBLIC HEALTH

GENERAL SECRETARIAT

HEALTH SYSTEM PERFORMANCE
REINFORCEMENT PROJECT

PBF NATIONAL TECHNICAL UNIT

Passation des Marchés de Fournitures

DEMANDE DE COTATIONS

Émise le 07 MAI 2020

DEMANDE DE COTATIONS

N° 000001 / MINSANTE/PRPSS/CSPM/2020 du 07 MAI 2020
Pour la fourniture, en trois (3) lots, des équipements à la Cellule Technique
Nationale du Projet de Renforcement de la Performance du Système de Santé
(PRPSS) :

- Lot 1 : fourniture du mobilier de bureau ;
- Lot 2 : fourniture des équipements informatiques ;
- Lot 3 : fourniture du matériel de bureau.

PROJET DE RENFORCEMENT DE LA PERFORMANCE
DU SYSTEME DE SANTE (PRPSS)

Pays : Cameroun

Financement : *Crédit IDA N° 5790-CM, Don TF 0A2177*

MAI 2020



Préambule :

Le présent dossier de consultation comprend les pièces suivantes :

- Pièce 0 : la lettre de Demande de Cotations,
- Pièce 1 : les instructions aux Prestataires,
- Pièce 2 : le modèle de cotations,
- Pièce 3 : le Bordereau Descriptif et Quantitatif,
- Pièce 4 : le projet de Lettre de Marché,
- Pièce 5 : le Modèle de tableau de comparaison des offres,

Il est recommandé aux Prestataires de bien lire les Instructions aux soumissionnaires de même que les spécifications techniques des prestations demandées, qui sont des spécifications minimales. Puis ils devront constituer leurs offres suivant les documents types joints.

A ce titre, Ils devront prendre soin de compléter la lettre de Demande de cotations et de confirmer les prescriptions techniques et les quantités dans le bordereau descriptif et quantitatif.

En cas de modification des spécifications techniques données dans la présente Demande de cotations, et ce dans le but de les améliorer, le Prestataire devra joindre un mémo séparé expliquant les avantages de sa proposition.



REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix - Travail - Patrie

COOPERATION
CAMEROUN-BANQUE MONDIALE

MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE

SECRETARIAT GENERAL

PROJET DE RENFORCEMENT DE LA
PERFORMANCE DU SYSTEME DE SANTE

CELLULE TECHNIQUE NATIONAL DU PBF



MINSANTE



WORLD BANK GROUP

REPUBLIC OF CAMEROON
Peace - Work - Fatherland

CAMEROON-WORLD BANK
COOPERATION

MINISTRY OF PUBLIC HEALTH

GENERAL SECRETARIAT

HEALTH SYSTEM PERFORMANCE
REINFORCEMENT PROJECT

PBF NATIONAL TECHNICAL UNIT

N° **000001** AVIS DE CONSULTATION
/AC/MINSANTE/PRPSS/CSPM/2020 du **07 MAI 2020**
POUR LA FOURNITURE, EN TROIS (3) LOTS, DES ÉQUIPEMENTS À LA
CELLULE TECHNIQUE NATIONALE DU PROJET DE RENFORCEMENT DE LA
PERFORMANCE DU SYSTEME DE SANTE (PRPSS) :

Lot 1 : fourniture du mobilier de bureau ;

Lot 2 : fourniture des équipements informatiques ;

Lot 3 : fourniture du matériel de bureau

Financement : Crédit IDA N° 5790-CM, Don TF 0A2177

Lettre de Demande de Cotations

Le Coordonnateur

A/to

Objet : Demande de Cotations

Mesdames/Messieurs,

Le Gouvernement de la République du Cameroun a obtenu de la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement (BIRD) le Prêt 5790-CM et le Don TF 0A2177 pour financer l'exécution du Projet de Renforcement de la Performance du Système de Santé (PRPSS) au Cameroun, et se propose d'utiliser une partie de ce Prêt et Don pour effectuer des paiements autorisés au titre du Contrat relatif à la « fourniture, en trois lots, des équipements ».

Il est prévu dans le cadre de l'exécution dudit projet de solliciter les prestations de services désignées ci-après : « fourniture, en trois lots, des équipements » dont :

Lot 1 : fourniture du mobilier de bureau ;

Lot 2 : fourniture des équipements informatiques ;

Lot 3 : fourniture du matériel de bureau

Les prestations, objets de la présente consultation, sont financées par la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement (BIRD) à travers le Prêt 5790-CM et le Don TF 0A2177.

A cet effet, vous trouverez ci-joint, le bordereau descriptif quantitatif de ces prestations, que je vous demande de bien vouloir chiffrer et me le retourner avec l'ensemble des pièces demandées, au plus tard le **21 MAI 2020** à 13 heures sous enveloppe cachetée adressée à la Cellule Technique Nationale du Projet de Renforcement de la Performance du Système de Santé (PRPSS), Cellule de Passation des Marchés sise au quartier Bastos, au lieu-dit

3/21



entrée Golf-Yaoundé, derrière l'Ambassade des Etat Unis, ruelle face Blaz Design, Immeuble AKWA à deux niveaux,

Tel : 00237 697 06 53 00

« DEMANDE DE COTATIONS MINISANTE/PRPSS/CSPM/2020 DU 07 MAI 2020
POUR LA FOURNITURE, EN TROIS (3) LOTS, DES ÉQUIPEMENTS À LA
CELLULE TECHNIQUE NATIONALE DU PROJET DE RENFORCEMENT DE LA
PERFORMANCE DU SYSTEME DE SANTE (PRPSS) :

Lot1 : fourniture du mobilier de bureau ;

Lot 2 : fourniture des équipements informatiques ;

Lot 3 : fourniture du matériel de bureau

A N'OUVRIR QU'EN SALLE DE DEPOUILLEMENT DES OFFRES ».

Les offres resteront valables pendant 60 jours à compter de la date d'ouverture des plis.

Les soumissionnaires admis à concourir pourront retirer le Dossier de Demande de Cotations dans les locaux de la Cellule Technique Nationale du Projet de Renforcement de la Performance du Système de Santé (PRPSS), Cellule de Passation des Marchés sise au quartier Bastos, au lieu-dit entrée Golf-Yaoundé, derrière l'Ambassade des Etat Unis, ruelle face Blaz Design, Immeuble AKWA à deux niveaux,

Les plis seront ouverts le 21 mai 2020 14 heures précises, par la Commission Spéciale de Passation des Marchés du PRPSS, qui siège dans la salle de conférence de la Cellule Technique Nationale du PRPSS à l'adresse ci-dessus mentionnée en présence des représentants des soumissionnaires dûment mandatés qui souhaitent être présents à l'ouverture.

L'Acheteur attribuera le marché au soumissionnaire, dont il aura déterminé que l'offre est conforme pour l'essentiel aux dispositions du Dossier de Demande de cotations, et qu'elle est la cotation la moins disante, à condition que le Soumissionnaire soit en outre jugé qualifié pour exécuter le Marché de façon satisfaisante.

Les offres produites en *huit (08) exemplaires dont un (01) original et sept (07) copies* marquées comme tels seront chiffrées Hors TVA et Toutes Taxes Comprises (TTC) et accompagnées du modèle de lettre de marché signé, qui constituera le contrat au cas où votre offre est retenue.

Les offres non conformes aux prescriptions de la présente Demande de Cotations seront rejetées.

Le délai de livraison des fournitures est de dix (10) jours à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer.

Veuillez agréer, *Mesdames, Messieurs*, l'expression de ma parfaite considération.

LE COORDONNATEUR NATIONAL



Ampliations
- MINISANTE (pour affichage)
- PRPSS (pour affichage)
- CRP/PM/MS (pour publication dans le JDM)

Table des Matières

Section I – Instructions aux Prestataires

A. Introduction	6
1. Dispositions générales.....	6
B. Le Dossier de Demande de Cotations	6
2. Contenu du Dossier.....	6
C. Préparation des cotations	6
3. Langue de l'offre.....	6
4. Documents constitutifs de l'offre.....	6
5. Cotation.....	6
6. Monnaies de l'offre.....	4
7. Délai de validité des cotations	4
D. Dépôt des cotations	4
8. Cachetage et marquage des offres.....	4
9. Date et heure limite de dépôt des offres.....	4
E. Ouverture des plis et évaluation des offres	4
10. Ouverture des plis	4
11. Evaluation et Comparaison des offres.....	4
F. Attribution du marché	8
12. Attribution du marché.....	8
13. Notification de l'attribution du marché.....	8
14. Signature de la lettre de marché.....	8
15. Corruption et manœuvres frauduleuses.....	Erreur ! Signet non défini.

Section II – Lettre de Demande de Cotation..... 8

Section III – Modèles d'annexes 10

1. Lettre de Cotation
2. Bordereau Descriptif Quantitatif
3. Lettre de marché



Section I - Instructions aux Fournisseurs

L'objet de la Section I est de donner aux fournisseurs/Prestataires les renseignements dont ils ont besoin pour soumettre leurs offres conformément aux conditions fixées par le Ministère ou l'Unité d'Exécution du projet. Elle fournit également des renseignements sur la remise des offres, l'ouverture des plis, l'évaluation des offres et l'attribution du marché.

22. Introduction

1. Dispositions générales

- 1.1 Le terme "jour" désigne un jour calendaire.

B. Le Dossier de Demande de Cotations

2. Contenu du Dossier

- 2.1 Le Dossier de demande de Cotations décrit les fournitures faisant l'objet du marché, fixe les procédures de la consultation et stipule les conditions du marché. Le dossier comprend les documents énumérés ci-après :
- (a) Demande de Cotations (DC)
 - (b) Bordereau Descriptif et Quantitatif (BDQ)
 - (c) Modèle de lettre de cotation
 - (d) Modèle de lettre de marché
 - (e) Modèle de tableau de comparaison des cotations
- 2.2 Le Fournisseur devra examiner les instructions, modèles, conditions et spécifications contenus dans le Dossier de consultations.

C. Préparation des offres

3. Langue de l'offre

- 3.1 La cotation ainsi que toute la correspondance constituant la cotation, seront rédigées en Français ou Anglais.

4. Documents constitutifs de l'offre

- 4.1 La cotation présentée en huit exemplaires (1 original et 7 copies) par le fournisseur comprendra les documents suivants :
- (a) Le Bordereau Descriptif et Quantitatif dûment rempli, daté et signé;
 - (b) Le projet de lettre de marché, rempli, daté et signé;
 - (c) Les références du fournisseur : Expérience dans la couverture des prestations similaires;
 - (d) Les pièces administratives indiquées au point 5.4 ci-dessous

5. Cotation

- 5.1 Le Fournisseur précisera dans la lettre de cotation le lieu de livraison et la nature des prix :
- a. hors toutes taxes (HT);
 - et
 - b. toutes taxes comprises (TTC).

- 5.2 Le Fournisseur complétera le Bordereau Descriptif et Quantitatif fourni dans le Dossier de Demande de Consultation, en indiquant les caractéristiques des fournitures dans la ligne qui lui est réservée, les prix unitaires, le prix total pour chaque article et les délais des fournitures qu'il se propose de livrer en exécution



du présent marché.

- 5.3 Le Fournisseur remplira et signera le projet de lettre de marché.
- 5.4 **Autre :** Le fournisseur produira également un dossier administratif composé des pièces originales ou copies certifiées conformes par les services émetteurs et composés des éléments suivants en cours de validité : (i) **Registre de Commerce;** (ii) **Non redevance;** (iii) **plan de situation;** (v) **attestation de non faillite;** **attestation de non exclusion des marchés publics,** (vi) **cautions de soumission par lot.**
- 5.5 Les cautions de soumission sont fixées ainsi qu'il suit :
Lot 1 : 170 000 (cent soixante-dix mille) francs CFA;
Lot 2 : 130 000 (cent trente mille) francs CFA;
Lot 3 : 100 000 (cent mille) francs CFA.
- 5.6 Les soumissionnaires intéressés peuvent obtenir le Dossier de Demande de Cotations complet contre un paiement d'une quittance non remboursable en espèces, chèque, virement à la BICEC Agence Centrale Yaoundé ou auprès des onze (11) Agences BICEC au «Compte spécial CAS-ARMP» N° 335 988 d'un montant de 25 000 (vingt-cinq mille) francs CFA.

N.B : Il est rappelé que les pièces administratives citées ci-dessus devront dater de moins de trois (03) mois et être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par l'autorité émettrice compétente, ne constituent pas un critère éliminatoire, mais seront déterminants pour l'attribution du contrat.

Aucune limitation de lot n'est fixée dans le cadre de cette consultation.

6. Monnaies de l'offre 6.1 Les prix seront libellés en Francs CFA
7. Délai de validité des cotations 7.1 Les cotations seront valables pour la période de 60 jours à compter de la date d'ouverture des offres.

D. Dépôt des cotations

8. Cachetage et marquage des offres 8.1 Les Prestataires placeront l'original et Sept (07) copies de leur cotation dans une enveloppe cachetée :
- (a) adressée à l'Acheteur à l'adresse indiquée dans la lettre de Demande de Cotation;
- (b) portant le nom du projet, le titre et le numéro de la Consultation, tels qu'indiqués dans la lettre de Demande de Cotation.
9. Date et heure limite de dépôt des offres 9.1 Les cotations doivent être reçues à l'adresse spécifiée au paragraphe 8.1 (a) ci-dessus au plus tard à l'heure et à la date indiquées dans la lettre de Demande de Cotation.

E. Ouverture des plis et évaluation des offres

10. Ouverture des plis 10.1 La Commission Spéciale de Passation des Marchés ouvrira les plis en présence des représentants des Prestataires qui souhaitent assister à l'ouverture, à la date, à l'heure et à l'adresse précisée dans la lettre de Demande de Cotation.



10.2 La Commission Spéciale de Passation des Marchés préparera un procès-verbal de la séance d'ouverture des plis.

11. Évaluation et Comparaison des offres

11.1 La Commission Spéciale de Passation des Marchés procédera à l'évaluation et à la comparaison des cotations en procédant dans l'ordre suivant :

- l'examen de la recevabilité des dossiers administratifs ;
- l'examen de la conformité des cotations, du point de vue des délais et spécifications techniques ;
- la vérification des opérations arithmétiques, en multipliant le cas échéant les prix unitaires par les quantités et en utilisant le prix en lettres pour procéder aux corrections nécessaires ;
- l'élaboration d'un tableau récapitulatif des cotations;
- la vérification à posteriori que le Soumissionnaire est qualifié conformément aux conditions de qualification ci-dessous. Aucun facteur qui n'est pas défini ci-dessous ne pourra être utilisé pour juger de la qualification du Soumissionnaire.

F. Attribution du marché

12. Attribution du marché 12.1 L'Acheteur attribuera le marché au Prestataire, dont il aura déterminé que l'offre est conforme pour l'essentiel aux dispositions du Dossier de Demande de cotations, et qu'elle est la cotation la moins disante, à condition que le Soumissionnaire soit en outre jugé qualifié pour exécuter le Marché de façon satisfaisante.

13. Notification de l'attribution du marché 13.1 La signature de la lettre de marché par le Prestataire et l'Acheteur constituera la formalisation du marché. Cette lettre de marché sera notifiée par ordre de service, invitant le Prestataire à livrer les fournitures dans les conditions de la lettre de Demande de cotations.

14. Signature de la lettre de marché 14.1 Dans les soixante (60) jours suivant la date de réception de la cotation, l'Acheteur signera et datera le Marché et le renverra au Prestataire.

15. Règles de la Banque en matière de Fraude et de corruption 15.1 La Banque a pour principe, dans le cadre des marchés qu'elle finance, de demander aux Emprunteurs (y compris les bénéficiaires de ses prêts) ainsi qu'aux soumissionnaires, Prestataires, prestataires de services, entrepreneurs et leurs agents (déclarés ou non), personnel, sous-traitants et Prestataires d'observer, lors de la passation et de l'exécution de ces marchés, les règles d'éthique professionnelle les plus strictes

1. En vertu de ce principe, la Banque

a) aux fins d'application de la présente disposition, définit comme suit les expressions suivantes :

(i) est coupable de "corruption" quiconque offre, donne, sollicite ou accepte, directement ou indirectement, un quelconque avantage en

Monté, toute action d'un soumissionnaire, fournisseur, entrepreneur ou de son personnel, ses agents ou sous-traitants, fournisseurs de biens ou services et/ou leurs employés destinée à influencer sur l'attribution ou l'exécution d'un marché en vue d'obtenir un avantage illicite est par nature inappropriée.



vue d'influer indûment sur l'action d'une autre personne ou entité ; le terme « une autre personne ou entité » fait référence à un agent public agissant dans le cadre de l'attribution ou de l'exécution d'un marché public et inclut le personnel de la Banque et les employés d'autres organisations qui prennent des décisions relatives à la passation de marchés ou les examinent;

- (ii) se livre à des «manœuvres frauduleuses» quiconque agit, ou dénature des faits, délibérément ou par négligence grave, ou tente d'induire en erreur une personne ou une entité afin d'en retirer un avantage financier ou de toute autre nature, ou se dérober à une obligation (le terme «personne» ou «entité» fait référence à un agent public agissant dans le cadre de l'attribution ou de l'exécution d'un marché public; les termes «avantage» et «obligation» se réfèrent au processus d'attribution ou à l'exécution du marché, et le terme «agit» se réfère à toute action ou omission destinée à influencer sur l'attribution du marché ou son exécution);
 - (iii) se livrent à des «manœuvres collusoires» les personnes ou entités qui s'entendent afin d'atteindre un objectif illicite, notamment en influant indûment sur l'action d'autres personnes ou entités (le terme «personnes ou entités» fait référence à toutes les personnes ou entités qui participent au processus d'attribution des marchés, soit en tant qu'attributaires potentiels, soit en tant qu'agents publics, et entreprennent d'établir le montant des offres à un niveau artificiel et non compétitif et qui tentent soit elles-mêmes, soit par l'intermédiaire d'une personne ou entité ne participant pas au processus de passation des marchés, de simuler la concurrence ou de fixer le montant des offres à un niveau artificiel ou non-compétitif, ou qui se tiennent au courant du montant ou des autres conditions de leurs offres respectives);
 - (iv) se livre à des «manœuvres coercitives» quiconque nuit ou porte préjudice, ou menace de nuire ou de porter préjudice, directement ou indirectement, à une personne ou à ses biens en vue d'en influencer indûment les actions (le terme «personne» fait référence à toute personne qui participe au processus d'attribution des marchés ou à leur exécution); et
 - (v) et se livre à des «manœuvres obstructives»
 - (aa) quiconque détruit, falsifie, altère ou dissimule délibérément les preuves sur lesquelles se base une enquête de la Banque en matière de corruption ou de manœuvres frauduleuses, coercitives ou collusives, ou fait de fausses déclarations à ses enquêteurs destinées à entraver son enquête; ou bien menace, harcèle ou intimide quelqu'un aux fins de l'empêcher de faire part d'informations relatives à cette enquête, ou bien de poursuivre l'enquête; ou
 - (bb) celui qui entrave délibérément l'exercice par la Banque de son droit d'examen tel que stipulé au paragraphe 1.16 (e) ci-dessous; et
- b) rejettera la proposition d'attribution du marché si elle établit que le soumissionnaire auquel il est recommandé d'attribuer le marché est coupable de corruption, directement ou par l'intermédiaire d'un agent, ou s'est livré à des manœuvres frauduleuses, collusoires, coercitives ou obstructives en vue de l'obtention de ce marché;
- c) déclarera la passation du marché non-conforme et annulera la transaction du prêt allouée à celui-ci si elle détermine, à un moment donné, que les



représentants de l'Emprunteur ou d'un bénéficiaire du prêt s'est livré à la corruption ou à des manœuvres frauduleuses, collusoires ou coercitives pendant la procédure de passation du marché ou l'exécution du marché sans que l'Emprunteur ait pris, en temps voulu et à la satisfaction de la Banque, les mesures nécessaires pour remédier à cette situation, y compris en manquant à son devoir d'informer la Banque lorsqu'il a eu connaissance de telles manœuvres;

- d) sanctionnera une entreprise ou un individu, à tout moment et conformément aux procédures de sanctions de la Banque², y compris en déclarant publiquement l'exclusion de l'entreprise ou de l'individu pour une période indéfinie ou déterminée (i) de toute attribution des marchés financés par la Banque, et (ii) de toute désignation³ comme sous-traitant, consultant, fabricant ou Prestataire de biens ou prestataire de services d'une entreprise par ailleurs éligible à l'attribution d'un marché financé par la Banque ;
- e) pourra exiger que les dossiers d'appel d'offres et les marchés financés par la Banque contiennent une disposition requérant des soumissionnaires, Prestataires et entrepreneurs qu'ils autorisent la Banque à examiner les documents et pièces comptables et autres documents relatifs à la soumission de l'offre et à l'exécution du marché et de les soumettre pour vérification à des auditeurs désignés par la Banque.

² Une entreprise ou un individu pourra être déclaré exclu de l'attribution d'un marché financé par la Banque à l'issue des procédures de sanctions de la Banque telles que définies, y compris, entre-autres : (i) la suspension temporaire ou la suspension temporaire préalable correspondant au processus de sanctions en cours d'examen; (ii) l'exclusion conjointe telle que convenue avec les autres institutions financières internationales, y compris les banques multilatérales de développement; et (iii) les procédures de sanctions administratives dans le cadre de la passation des marchés exécutés par le Groupe de la Banque mondiale en cas de fraude et corruption.

³ Un sous-traitant, consultant, fabricant ou fournisseur de biens ou services (différents intitulés sont utilisés en fonction de la formulation du dossier d'appel d'offres) désigné est une entreprise ou un individu qui (i) fait partie de la demande de pré-qualification ou de l'offre du soumissionnaire compte tenu de l'expérience spécifique et essentielle et du savoir-faire qu'il apporte afin de satisfaire aux conditions de qualification pour une offre déterminée ; ou (ii) a été désigné par l'Emprunteur.



Section III – Modèles d'annexes

1. Lettre de Cotation

Date: 07 MAI 2020

Demande de Cotations N°: 000001

A: *[nom et adresse de l'Acheteur]*

Messieurs et/ou Mesdames,

Après avoir examiné le Dossier de Demande de Cotations dont nous accusons ici officiellement réception, nous, soussignés, offrons de fournir les équipements de bureau (lot à préciser). Conformément à la Demande de Cotation et pour la somme de *[prix total de l'offre en chiffres, en lettres et par lot]* ou autres montants énumérés au Bordereau Descriptif et Quantitatif ci-joint et qui fait partie de la présente cotation.

Nous nous engageons, si notre offre est acceptée, à livrer les fournitures selon les dispositions précisées dans le Bordereau Descriptif Quantitatif pour un délai de **15 jours maximum à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrage.**

Nous nous engageons sur les termes de cette offre pour une période de *[nombre]* de jours à compter de la date fixée pour l'ouverture des plis, telle que stipulée dans la Lettre de Demande de Cotations ; l'offre continuera à nous engager et pourra être acceptée à tout moment avant la fin de cette période.

Jusqu'à ce qu'un marché en bonne et due forme soit préparé et signé, la présente offre complétée par votre acceptation écrite et la notification d'attribution du marché, constituera un marché nous engageant réciproquement.

Le _____ jour de _____ 20 _____.

[signature]

[titre]

Dûment autorisé à signer une offre pour et au nom de:



2-ANNEXE

1) DESCRIPTIF DES FOURNITURES

Lot1 : fourniture du mobilier de bureau

Désignation	Qté	Spécifications techniques minimales
TABLE DE CONFERENCE	1	<ul style="list-style-type: none"> - Matière : en bois massif sapelli, bubinga ou équivalent ; - Table semi circulaire de dimensions minimales : (6 m x 1.5 m) - Nombre de chaises autour de la table : 20 places/chaises au moins en bois massif ; - Chaises supplémentaires : 20 de même qualité que les chaises autour de la table de conférence - Spécification des chaises : constituée de mousse PH-7 est en cuir noir sur le dossier comme sur l'assise. ses accoudoirs sont en bois ainsi que son piétement.
FAUTEUIL DIRECTEUR ERGONOMIQUE	3	<ul style="list-style-type: none"> - fauteuil directeur composé d'un repose tête ; - d'un dossier en grillage dimensions minimales: hauteur 54 cm et largeur de 50 cm ; - Disposant également une mousse relaxante - Assise réglable en hauteur maximale de 53 cm et minimale de 40 cm avec une profondeur minimale de 48 cm et 48 cm de largeur. - Accoudoirs en PVC ; - Piétement en acier inoxydable qui repose sur 5 roulettes.
COFFRE-FORT MOYEN (AA)	1	<ul style="list-style-type: none"> - Dimensions minimales : H1000 * W500 * D500 mm Epaisseur : 2-12mm ; - Tôles d'acier laminées à froid - Surface : Revêtement en poudre, pulvérisation électrostatique, environnement

Lot 2 : fourniture des équipements informatiques

Désignation	Qté	Spécifications techniques minimales
COPIEUR DE MARQUE CANON IR 2520 ou équivalent +2 ENCRE DE RECHARGE/COPIEUR	2	<ul style="list-style-type: none"> - Multifonction laser monochrome ; - Volume d'impression mensuel: au moins 600000 pages / mois ; - Processeur : au moins 400 MHz ; - Capacité mémoire RAM (Standard) : au moins 256 Mo ; - Affichage : Écran tactile LCD (N&B) / 14,48 cm (5,7 ") ; - Vitesse de copie A4 : au moins 18 cpm ; - Recto/verso automatique ;
ORDINATEUR PORTABLE (COORDO+SPM)	2	<ul style="list-style-type: none"> - Microsoft Surface Pro 7 – PC Hybride (écran 12.3 pouces, Intel Core i7, 16Go de RAM, 512Go de stockage SSD) – Platine ; - Système d'exploitation : Windows 10 professionnel ; - Livré avec housse et stylo
IMPRIMANTE COULEUR HP LaserJet Pro M255nw ou équivalent + 2 cartouches d'encre/imprimante	2	<ul style="list-style-type: none"> - Technologie d'impression : Laser - Mémoire : au moins 128 Mo de mémoire DDR, 128 Mo de mémoire NAND Flash ; - Capacité d'entrée papier : au moins 250 feuilles ;
IMPRIMANTE HP LaserJet P2055dn ou équivalent +2 cartouches d'encre (CNA)	1	<ul style="list-style-type: none"> - Résolution au moins 1200 x 1200 ppp ; - Au moins 33 ppm en noir ; - Recto verso automatique ; - Interface USB et Ethernet Gigabit 10/100/1000Base-T ;

		<ul style="list-style-type: none"> - Volume de pages mensuel au moins 750 pages ; - Mémoire au moins 128 M
ECRAN TV (42" et 65") +régulateur de tension pour chaque TV	2	<ul style="list-style-type: none"> - Technologie : LCD LED ; - Définition d'écran : au moins 1920 x 1080 pixels ; - Interfaces (ordinateur/multimédia) : HDMI, USB, port CI+, port composant (YUV/YPbPr), - Nombre de connexions HDMI : au moins 2 ; - Support mural : oui - Wi-Fi (TV) : intégré
FONTAINE REFRIGERANTE AVEC HUIT (08) BONBONNES D'EAU	2	<ul style="list-style-type: none"> - Fontaine d'eau réfrigérée - Eau froide : 8 / 12°C - Eau chaude : au moins 45°C - Système de refroidissement par réservoir inox (accessible pour le nettoyage) - Partie frontale facilement ouvrable pour accéder au compartiment des filtres - Bac recueil gouttes amovible (préparé pour la vidange) - Porte-gobelet inclus - Commandes par pression avec le gobelet, avec sécurité pour l'eau chaude - Réservoir d'eau chaude - Débit : au moins 20 L/H - Réservoir : 2 L + 1,5 L
DICTAPHONE	1	<ul style="list-style-type: none"> - Capacité de stockage disponible : au moins 4Go ; - Type de cartes supportées : micro SD ; - Fonction dictaphone ; - Micro intégré ; - Haut-parleur intégré ; - Lecture audio MP3, WMA; - Interface PC : USB 2.0 ; - Autonomie annoncée en audio : au moins 20 h
POINTEUR LASER (POUR VIDEO PROJECTEUR)	2	<ul style="list-style-type: none"> - Portée : au moins 200 m. - Piles : (1,5 V) incluses. - Durée : au moins 3 heures d'émission continue. - Diamètre du rayon : approx. 8 mm à 5 m.
DISQUE DUR EXTERNE D'AU MOINS 1TO	7	<ul style="list-style-type: none"> - Capacité disque dur : 1000 Go - Interface du disque dur - Série ATA III, USB 3.0 (3.1 Gen 1) Type-A - Disque dur, taille : 2.5" - Système de formatage de fichier : NTFS - Connectivité avec fil - Taux de transfert de données : 5 Mbit/s - Prise en charge du système d'exploitation Windows
REFRIGERATEUR DE BUREAU AU MOINS 100L	1	<ul style="list-style-type: none"> - Type de produit : réfrigérateur combiné - Emplacement du congélateur : top - Matériau de revêtement : matière plastique - Gestion : Électromécanique - Consommation : classe A+ (118 kWh/an) - Nombre de compresseurs : 1 - Réfrigérant : R600a (isobutane) - Nombre de portes : 1



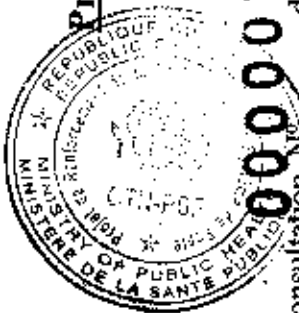
		<ul style="list-style-type: none"> - Dégivrage : Manuel - Matériau des clayettes : verre
MICRO ONDE	1	<ul style="list-style-type: none"> - Capacité 25 L au moins ; - Micro-ondes 900 W ; - 5 niveaux de puissance ; - Touche +30sec ; - Plateau tournant verre - Programmes automatiques Cuisson et Décongélation
ONDULEUR	3	<ul style="list-style-type: none"> - APC ou équivalent - Puissance minimale : 650 VA - Ecran LCD : modes de fonctionnement, paramètres systèmes et alarmes ; - Puissance en Watts : au moins 500 watts - Tension d'entrée : 230 VA - Tension d'entrée : 230 VA
MULTIPRISES	3	<ul style="list-style-type: none"> - Type de prise(s) : Prise multiple - Type d'alimentation : Electrique - Nombre de prises : au moins 5 - Puissance maximale : 3680 W - Longueur du câble : au moins 1 m
BOITE A PHARMACIE + CONTENU	1	<ul style="list-style-type: none"> - Capacité minimale: 18 ou 70 L - - Dimensions minimales (L x P x H): 270 x 300 x 220 mm Contenu - Un thermomètre ; - Une boîte de compresses stériles ; - Rouleau de sparadrap ; - Un bandage tubulaire pour les doigts ; - Un ciseau ; - Un coussin hémostatique d'urgence (pour arrêter les hémorragies). - Deux Bouteilles d'alcool d'au moins 250ml - Deux boites de Bétadine - Un paquet de coton - 20 paires de gants à usage unique - Trois paquets de compresses stériles

Lot 3 : fourniture du matériel de bureau.

Désignation	Qté	Spécifications techniques minimales
CARTONS RAME DE PAPIER- CARTON	90	
ENCRE POUR IMPRIMANTE HP laser jet P2035	40	
CHEMISES CARTONNEES	10	- Double A premium, 80gsm
SOUS CHEMISES	5	
TROMBONNES (PETITES ET GRANDES)	10	
CRAYON ORDINAIRE (PQT)	1	
AGRAPHES	10	<ul style="list-style-type: none"> - Pince Agrafeuse robuste et durable - Usage optimal avec agrafes 24/6mm (20 feuilles) - Mécanisme de chargement à ressort. - Poignée adaptée à la main pour une utilisation confortable.

OTE AGRAFFES (PQT)	5	
CISEAUX DE BUREAU	10	
PAPIER INTERCALAIRE COULEURS	8	
STYLO A BILLE 10 PQT DE CHAQUE COULEUR (PQT N-B-R-V-)	40	- Bic cristal original
BOITE DE COLLES DE BUREAU 0,5 l AU MOINS	5	
CUTTER	5	
POST IT (PQT)	5	
CLE USB D'AU MOINS 8 GO	25	
SURLIGNEUR (PQT)	30	
BLOCS NOTE A5	10	
RUBAN ADHESIF	10	
GOMMES	30	





Projet de Renforcement de la Performance du Système de Santé (PRPSS)

3-Bordereau Descriptif et Quantitatif
(À remplir par le soumissionnaire)

Consultation N° **000001** du **01** **MAL** **2020**

Date de remise des prix _____

Lot 1 : fourniture du mobilier de bureau

No	Description détaillée de l'article (voir détail)	Quantité	Prix Unitaire (En chiffres et en lettres)		Prix Total	Livraison	
			En chiffres	En lettres		délai	lieu
1.	TABLE DE CONFERENCE	1					
2.	FAUTEUIL DIRECTEUR ERGONOMIQUE	3					
3.	COFFRE-FORT MOYEN	1					
						MONTANT HT	
						TVA	
						IR	
						NAP	
						MONTANT TTC	

Lot 2 : fourniture des équipements informatiques

No	DESCRIPTION DETAILLÉE DE L'ARTICLE (VOIR DETAIL)	Quantité	Prix Unitaire (En chiffres et en lettres)		Prix Total	Livraison	
			En chiffres	En lettres		délai	lieu
1.	COPIEUR DE MARQUE CANON IR 2520 OU EQUIVALENT +2 ENCRE DE RECHARGE/COPIEUR	2					
2.	ORDINATEUR PORTABLE	2					
3.	IMPRIMENTE COULEUR HP LASERJET PRO M255NW OU EQUIVALENT + 2 CARTOUCHES D'ENCRE/IMPRIMANTE	2					
4.	IMPRIMANTE HP LASERJET P2055DN OU EQUIVALENT +2 CARTOUCHES D'ENCRE (CNA)	1					
5.	ECRAN TV (42" ET 65") +REGULATEUR DE TENSION POUR CHAQUE TV	2					
6.	FONTAINE REFRIGERANTE AVEC HUIT (08) BONBONNE D'EAU	2					
7.	DICTAPHONE	1					
8.	POINTEUR LASER (POUR VIDEO PROJECTEUR)	2					
9.	DISQUE DUR EXTERNE D'AU MOINS 1T0	7					
10.	REFRIGERATEUR DE BUREAU (AA) AU MOINS 100L	1					
11.	MICRO ONDE (AA)	1					
12.	ONDULEUR	3					
13.	MULTIPRISES	3					
	BOITE A PHARMACIE + CONTENU	1					
						MONTANT HT	
						TVA	
						IR	
						NAP	
						MONTANT TTC	



Lot 3 - fourniture de matériel de bureau.

Description détaillée de l'article (voir détail)	Quantité	Prix Unitaire (En chiffres et en lettres)		Prix Total	Livraison	
		En chiffres	En lettres		délai	lieu
1. CARTONS RAME DE PAPIER-CARTON	90					
2. ENCRE POUR IMPRIMANTE HP laser jet P2035	40					
3. CHEMISES CARTONNEE	10					
4. SOUS CHEMISES	5					
5. TROMBONNES (PETITES ET GRANDES)	10					
6. CRAYON ORDINAIRE (PQT)	1					
7. AGRAFEUSE+AGRAFFES	10					
8. OTES AGRAFFES (PQT)	5					
9. CISEAUX DE BUREAU	10					
10. PAPIER INTERCALAIRE COULEURS	8					
11. STYLO A BILLE 10 PQT DE CHAQUE COULEUR (PQT N-B-R-V-)	40					
12. BOITE DE COLLES DE BUREAU 0,5 l au moins	5					
13. CUTTER	5					
14. POST IT (pqt)	5					
15. CLE USB D'AU MOINS 8 GO	25					
16. SURLIGNEUR (PQT)	30					
17. BLOCS NOTE A5	10					
18. RUBAN ADHESIF	10					
19. GOMMES	30					
					MONTANT HT	
					TVA	
					IR	
					NAP	
					MONTANT TTC	

3 - Lettre de marché

Aux termes de la consultation No / 2020 intervenue le _____ jour de _____ 20 _____ entre [nom de l'Acheteur] (ci-après désignée comme « l'Acheteur ») d'une part et [nom et adresse complète du Prestataire] (ci-après désigné comme le « Prestataire ») d'autre part:

ATTENDU que l'Acheteur désire que certaines fournitures soient livrées et certains services annexes soient assurés par le Prestataire, c'est-à-dire :

Lot 1 : fourniture du mobilier de bureau ;

Lot 2 : fourniture des équipements informatiques ;

Lot 3 : fourniture du matériel de bureau

et a accepté une offre du Prestataire pour la livraison de ces fournitures et la prestation de ces services pour un montant égal à [prix des fournitures en toutes lettres et en chiffres, en hors taxes ou toutes taxes comprises] (ci-après désigné comme le « Prix de la Lettre de marché »).

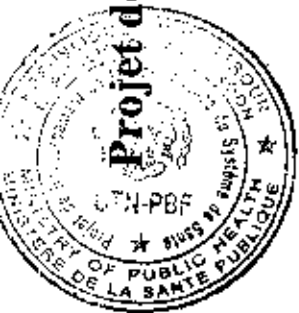
PUIS IL A ETE ARRETE ET CONVENU CE QUI SUIVIT:

1. Les documents ci après seront considérés comme faisant partie intégrante de la Lettre de marché:
 - (a) La demande de cotation des prix envoyée au Prestataire ;
 - (b) Le Bordereau Descriptif Quantitatif et le Calendrier de livraison
 - (c) Les Spécifications techniques.
2. En contrepartie des règlements à effectuer par l'Acheteur au profit du Prestataire, comme indiqué ci-après, le Prestataire convient de livrer les fournitures, de rendre les services et de remédier aux défauts et insuffisances de ces fournitures et services conformément, à tous égards aux stipulations de la présente Lettre de marché.
3. L'Acheteur convient de son côté de payer au Prestataire, au titre des fournitures et services, et des rectifications apportées à leurs défauts et insuffisances, le Prix de la Lettre de marché, ou tout autre montant dû au titre de cette Lettre de marché, et ce selon les modalités de paiement ci-après :
4. LES PARTIES au contrat ont signé le marché en conformité avec les lois de leurs pays respectifs, les jours et années mentionnées ci dessous.

Signé, Fait à _____ le _____ (pour l'Acheteur)

Signé, Fait à _____ le _____ (pour le Prestataire)





Projet de Renforcement de la Performance du Système de Santé au Cameroun (PRPSS)

Date de remise des offres: _____

4 – Tableau de comparaison des cotations

No	Nom des soumissionnaires	Nationalité	Conformité de la soumission		Exécution		Prix Total TTC et HT	Remarques
			oui	non	délai	lieu		
1.								
2.								
3.								
4.								
5.								
6.								
7.								
8.								

Membres de la Commission :

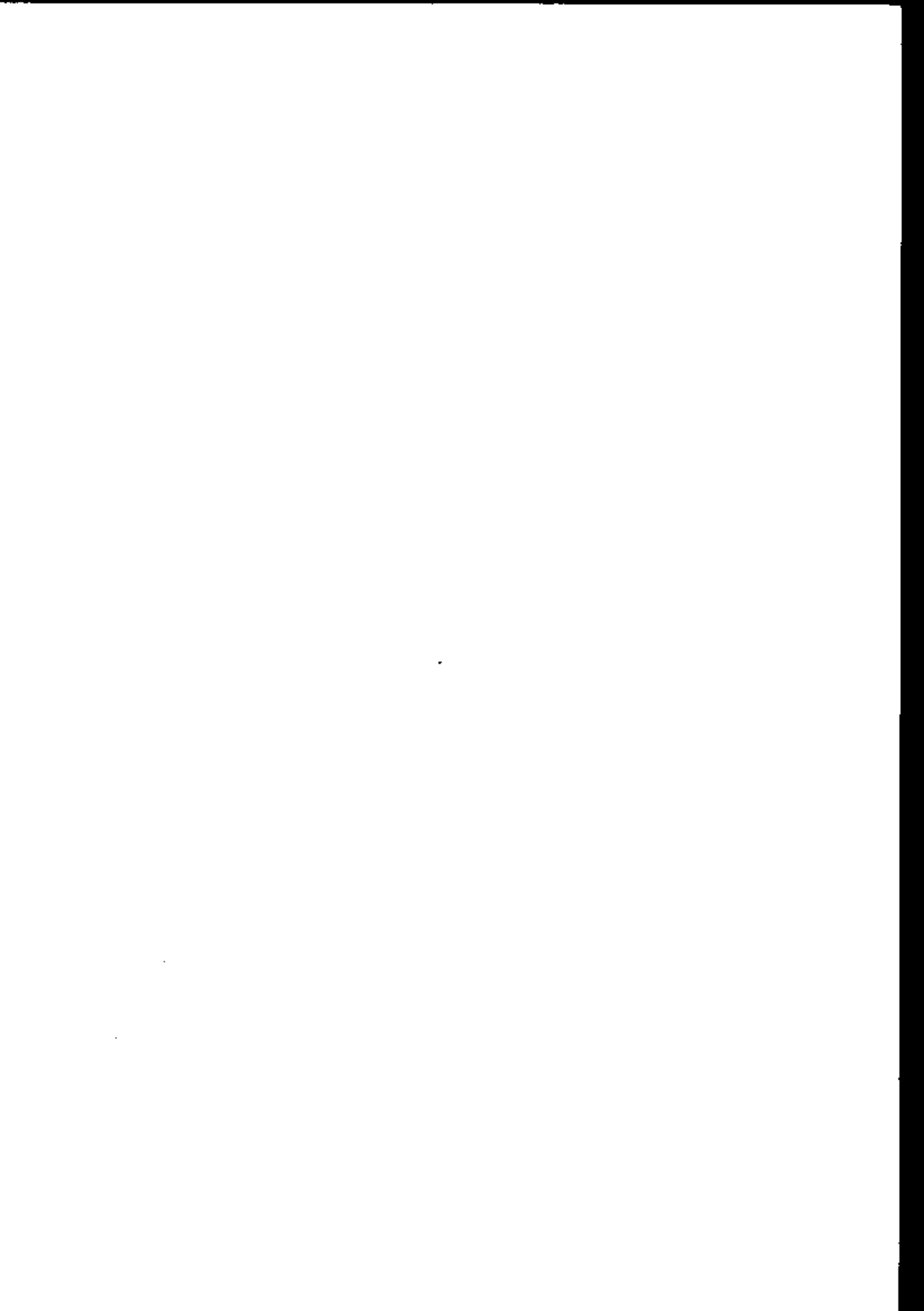
Nom	Fonction	Signature

21/21



000001

000. 1





000001 /AC/MINSANTE/PRPSS/CSPM/2020 du 7 MAI 2020
AVIS DE CONSULTATION
POUR LA FOURNITURE, EN TROIS (3) LOTS, DES ÉQUIPEMENTS À LA
CELLULE TECHNIQUE NATIONALE DU PROJET DE RENFORCEMENT
DE LA PERFORMANCE DU SYSTÈME DE SANTE (PRPSS) :

- Lot 1 : fourniture du mobilier de bureau ;
 - Lot 2 : fourniture des équipements informatiques ;
 - Lot 3 : fourniture du matériel de bureau
- Financement : Crédit IDA N° 5790-CM, Don TF 0A2177

1- Le Gouvernement de la République du Cameroun a obtenu de la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement (BIRD) le Prêt 5790-CM et le Don TF 0A2177 pour financer l'exécution du Projet de Renforcement de la Performance du Système de Santé (PRPSS) au Cameroun, et se propose d'utiliser une partie de ce Prêt et Don pour effectuer des paiements autorisés au titre du Contrat relatif à la « fourniture, en trois lots, des équipements ».

Il est prévu dans le cadre de l'exécution dudit projet de solliciter les prestations de services désignées ci-après : « fourniture, en trois lots, des équipements » dont :

- Lot 1 : fourniture du mobilier de bureau ;
- Lot 2 : fourniture des équipements informatiques ;
- Lot 3 : fourniture du matériel de bureau

2- Les prestations, objets de la présente consultation, sont financées par la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement (BIRD) à travers le Prêt 5790-CM et le Don TF 0A2177.

3- A cet effet, vous trouverez ci-joint, le bordereau descriptif quantitatif de ces prestations, que je vous demande de bien vouloir chiffrer et me le retourner avec l'ensemble des pièces demandées, au plus tard le 12 MAI 2020 13 heures sous enveloppe cachetée adressée à la Cellule Technique Nationale du Projet de Renforcement de la Performance du Système de Santé (PRPSS), Cellule de Passation des Marchés sise au quartier Bastos, au lieu-dit entrée Golf-Yaoundé, derrière l'Ambassade des Etat Unis, ruelle face Biaz Design, Immeuble AKWA à deux niveaux, Tel : 00237 697 06 53 00

000001 « DEMANDE DE COTATIONS » du 7 MAI 2020
N° /AC/MINSANTE/PRPSS/CSPM/2020 DU
POUR LA FOURNITURE, EN TROIS (3) LOTS, DES ÉQUIPEMENTS À LA
CELLULE TECHNIQUE NATIONALE DU PROJET DE RENFORCEMENT
DE LA PERFORMANCE DU SYSTÈME DE SANTE (PRPSS) :

- Lot1 : fourniture du mobilier de bureau ;



Lot 2 : fourniture des équipements informatiques ;
Lot 3 : fourniture du matériel de bureau
A N'OUVRIR QU'EN SALLE DE DEPOUILLEMENT DES OFFRES ».

- 4- Les offres resteront valables pendant 60 jours à compter de la date d'ouverture des plis.
- 5- Les soumissionnaires admis à concourir pourront retirer le Dossier de Demande de Cotations dans les locaux de la Cellule Technique Nationale du Projet de Renforcement de la Performance du Système de Santé (PRPSS), Cellule de Passation des Marchés sise au quartier Bastos, au lieu-dit entrée Golf-Yaoundé, derrière l'Ambassade des Etat Unis, ruelle face Blaz Design, Immeuble AKWA à deux niveaux,
- 6- Les plis seront ouverts le 21 MAI 2020 14 heures précises, par la Commission Spéciale de Passation des Marchés du PRPSS, qui siège dans la salle de conférence de la Cellule Technique Nationale du PRPSS à l'adresse ci-dessus mentionnée en présence des représentants des soumissionnaires dûment mandatés qui souhaitent être présents à l'ouverture.
- 7- L'Acheteur attribuera le marché au soumissionnaire, dont il aura déterminé que l'offre est conforme pour l'essentiel aux dispositions du Dossier de Demande de cotations, et qu'elle est la cotation la moins disante, à condition que le Soumissionnaire soit en outre jugé qualifié pour exécuter le Marché de façon satisfaisante.
- 8- Les offres produites en *huit (08) exemplaires dont un (01) original et sept (07) copies* marquées comme tels seront chiffrées Hors TVA et Toutes Taxes Comprises (TTC) et accompagnées du modèle de lettre de marché signé, qui constituera le contrat au cas où votre offre est retenue.
- 9- Les offres non conformes aux prescriptions de la présente Demande de Cotations seront rejetées.
- 10- Le délai de livraison des fournitures est de dix (10) jours à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer.

Ampliations :

- MINSANTE (pour affichage)
- PRPSS (pour affichage)
- ARMP (pour publication dans le JDM)
- ARCHIVES

LE COORDONNATEUR NATIONAL



BEVANG Firmin

